

Zeitschrift: Technique agricole Suisse
Herausgeber: Technique agricole Suisse
Band: 42 (1980)
Heft: 8

Rubrik: Communications ; Liste des annonceurs

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 05.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



Pour fabriquer le *Horsehage*, on fauche l'herbe, à laquelle on garde toute sa longueur, juste avant l'épiaison. Elle reste ensuite sur le champ, où on la ramasse lorsque son taux d'humidité a été abaissé à 50%. La machine la place ensuite dans des sacs de polyéthylène en la comprimant pour former des paquets de 25 kg environ

dont le volume n'est que le tiers de celui d'une balle de foin normale.

On laisse travailler l'herbe dans les sacs ouverts pendant à peu près une semaine, puis on applique le vide avant de sceller les sacs. Au bout d'un an, le produit a encore un bon goût, ne dégage pas d'odeur désagréable et a largement gardé sa couleur verte. La légère fermentation qu'il a subie le fait encore plus apprécier des chevaux. Une fois le sac ouvert, le fourrage reste bon pendant trois jours en été et huit jours en hiver.

M. Westway nourrit ses chevaux au *Horsehage* depuis cinq ans. L'un de ses animaux, après avoir reçu chaque jour du *Horsehage* à volonté et 2,25 kg d'avoine, a même remporté un concours complet d'équitation. Une station de recherches du ministère de l'Agriculture a effectué pendant trois ans une étude du produit et a rédigé un rapport favorable.

M. Mark Westway, Love Lane Farm, Marldon, Paigntow, Devon, Angleterre

Plus de prudence en obliquant à gauche !

Une enquête poursuivie pendant plusieurs années dans le canton d'Argovie, et basée sur des rapports d'accidents fournis par la Direction de la police cantonale, a révélé qu'environ un tiers des accidents affectant la circulation routière agricole sont dus à des virages à gauche imprudents et que leurs conséquences sont particulièrement graves lorsqu'il s'agit de tamponnements de remorques agricoles attelées à un tracteur tournant à gauche. Dans la règle, les accidents de ce genre sont causés par des chargements ou des remorques autochargeuses masquant la vue. Il est donc indispensable que les conducteurs de véhicules de cette catégorie annoncent assez tôt un changement de direction ou de voie — sans négliger pour cela

de tenir compte du trafic venant en sens contraire.

Nous nous voyons une fois de plus dans l'obligation d'attirer l'attention sur le fait — pourtant évident — que le clignoteur d'un tracteur est parfaitement inefficace s'il est rendu invisible de derrière par des chargements, ridelles, etc. Dans de tels cas, tout changement de direction, et particulièrement un virage à gauche, doit absolument être annoncé soit par un clignoteur apposé sur la remorque même ou, pour le moins, par un dispositif de signalisation (palette de direction ou indicateur extensible à plaquette voyante). Trad. H.O.

Service consultatif pour la prévention des accidents dans l'agriculture (BUL)

Danger de mort...

Tout récemment, un agriculteur d'un certain âge a été victime d'un accident mortel dû à ce que l'arbre de transmission reliant sa ramasseuse-presse au tracteur n'était pas protégée. Lors d'un contrôle de la machine, il s'était trop approché de l'arbre à cardans en mouvement qui happa sa blouse ouverte, et il fut si grièvement blessé qu'il expira peu après son transfert à l'hôpital. Des accidents de ce genre sont plus fréquents qu'on ne pourrait le croire, et les victimes qu'ils font chaque année sont très souvent des enfants.

Déjà lors de l'introduction d'outils actionnés par prise de force, qui remonte à plus de 20 ans, la presse et la radiodiffusion signalait des cas d'accidents de ce genre et mettaient les agriculteurs en garde contre des arbres à cardans non protégés. Les constructeurs et marchands de matériels agricoles réagirent promptement en prenant des mesures appropriées, mais pas tous leurs clients, car certains d'entre eux ne les écoutèrent pas et cherchèrent, par exemple, à remettre en service d'anciennes transmissions mal réparées.

Il est regrettable que les meilleurs conseils et avertissements ne puissent rien contre des insouciants et imprudents qui s'obstinent à s'exposer aux risques très sérieux que représentent des arbres à cardans non protégés.

Nous tenons néanmoins à mettre en garde une fois de plus tous les intéressés contre des arbres en mouvement — et particulièrement des arbres de transmission — dépourvus d'un dispositif de protection efficace ou mal entretenus.

Trad. H.O.

Service consultatif pour la prévention
des accidents dans l'agriculture (BUL)

Une nouveauté pour le producteur de pommes de terre

Ridomil manèbe:

Protection totale contre les maladies cryptogamiques dans les cultures de pommes de terre.

Par son efficacité étendue, le fongicide Ridomil manèbe répond aux besoins du producteur de pommes de terre.

Ciba-Geigy a réuni les excellentes propriétés du Ridomil contre le mildiou et les qualités non moins éprouvées du manèbe contre l'alternariose.

Il en est résulté le produit d'association

Ridomil manèbe

Mis en présence de ce produit, le mildiou et l'alternariose ne peuvent plus causer de préjudice au producteur de pommes de terre.

Le Ridomil manèbe agit de l'intérieur et de l'extérieur de la plante. Il assure donc une protection totale. Le Ridomil pénètre par les feuilles et les tiges; il est véhiculé par la sève de bas en haut et vers les parties périphériques de la plante. Le manèbe, lui, demeure à la surface du feuillage et protège de l'extérieur.

Le Ridomil manèbe empêche le développement du mildiou sur les plantes déjà infectées. Les tubercules restent sains.

Le producteur peut augmenter les intervalles de traitement jusqu'à 18 jours.

Ainsi, grâce au Ridomil manèbe: une d'action plus longue et moins de traitements.

Liste des annonceurs

Aebi & Co. SA, Burgdorf	321
Aebi, Sugiez	366
Agrar AG, Wil	325
Agrola (VOLG), Winterthur	couv. 4
Allamand SA, Morges	352
Birchmeier & Cie. SA, Künten	couv. 3
Blaser & Co. SA, Hasle-Rüegsau	couv. 2
Catry A., Comines F	363
Chambrier & fils, Bex	364
Duräumat GmbH. KG, Reinfeld D	322
Ford Motor Campany, Zürich	367
Gloor frères SA, Burgdorf	363
Grunderco, Satigny	360
Hagelversicherung, Zürich	322/361/364
Henriod P., Echallens	324
Hürlimann tracteurs SA, Wil	323
Matra SA, Zollikofen	353
Messer E., Niederbipp	324/327/361/363
Müller machines SA, Bättwil	322/326/362
Occasions	366
Promot SA, Safenwil	362
Rohrer-Marti SA, Regensdorf	328
Roy B., Longirod	326
Service Company SA, Dübendorf	330
SIM SA, Morges	365
Schaller Pl., Bern	365
Schupp SA, Bachenbülach	349
Vaudoise Assurances, Lausanne	362
Walder Waldeck SA, Walchwil	361

«TECHNIQUE AGRICOLE»

Administration: Secrétariat central de l'Association suisse pour l'équipement technique de l'agriculture – case postale, 5223 Riniken AG. Adresse postale de la Rédaction «Technique Agricole»: case 210, 5200 Brougg AG.

Régie des annonces: Annonces Hofmann SA, Case 229, 8021 Zurich, Tél. 01 - 207 73 91.

Prix de l'abonnement frs. 16.50 par an.

Gratuit pour les membres de l'ASETA.

Parait 15 fois par an.

Droits de reproduction réservés.

Imprimerie et expédition:

Schill & Cie SA, 6000 Lucerne.

Le numéro 9/80 paraîtra le 10 juillet 1980

Dernier jour pour les ordres d'insertion:

26 juin 1980

Annonces Hofmann SA, Case 229, 8021 Zurich

Tél. 01 - 207 73 91
